

Mise en œuvre des passerelles 2010

Dans le cadre de la mise en œuvre des passerelles entre les deux filières gestion publique et fiscale, la note de service N°10-043-V3 du 15 octobre 2010 est désormais consultable sur Ulysse.

Rappel : Le dispositif

Cette note de service est destinée aux agents de catégorie B et C de la filière gestion publique pour occuper des postes de la filière fiscale.

Le dispositif s'apparente à un accueil en détachement au sein de la filière fiscale

Les candidatures seront classées selon les critères de la filière Gestion Publique puis présentées à la CAP des contrôleurs des impôts le 26 novembre 2010.

Les agents seront informés du choix des candidatures retenues le 30 novembre 2010.

Les modalités pratiques :

Les demandes doivent être transmises par voie hiérarchique au bureau RH2A secteur mutations-nominations pour le jeudi 4 novembre 2010.

La date d'effet de l'accueil en détachement est fixée au 1^{er} novembre 2011 avec prise de fonctions le 3 janvier 2011.

Liste des emplois proposés aux contrôleurs du Trésor public

Département	Résidence	Structure	Nombre d'emplois
060	Alpes maritimes Grasse	Fipro	1
060	Alpes Maritimes Grasse	Fiper	3
570	Moselle Sarreguemines	Fiper	2
880	Vosges Sans résidence	EDRA ⁽¹⁾	1
⁽¹⁾ échelon de renfort départemental			

Les demandes sont exprimées en utilisant l'imprimé joint en annexe N°3 de la note de service pour les agents de catégorie B.

Les agents doivent classer les départements sollicités par ordre de préférence.

Le nombre de vœux n'est pas limité.